

INSCRIPTIONS CP/ nouveaux arrivants

Rentrée 2026

Chers parents,

Votre enfant sera scolarisé à l'école élémentaire de Lauris à compter de la rentrée de septembre 2024.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 11 mars 2026.

L'inscription de votre enfant à l'école élémentaire se fait **en deux étapes :**

1) Inscription auprès de la commune :

Vous devez remplir : fiche de renseignements, fiche sanitaire, fiche d'autorisations

(Ces documents sont disponibles à l'accueil de la mairie, au centre de loisirs ou téléchargeables sur le site de la mairie : <https://www.lauris.fr/fr/les-ecoles>).

Pour que votre inscription puisse être validée vous devrez fournir les pièces suivantes :

- livret de famille (pages enfant et parents)
- carnet de santé (page des vaccins obligatoires)
- justificatif de domicile.

Vous pourrez ensuite déposer votre dossier complet au centre de loisirs, auprès de M. Bresson, responsable Enfance-Jeunesse de la commune, ou l'envoyer par courriel à l'adresse suivante : enfance-jeunesse@lauris.fr. Une fois votre dossier validé, il me sera transmis.

2) Admission à l'école :

Afin de pouvoir procéder à la validation de cette inscription, je dois procéder à l'admission de votre enfant **je vous recevrai ensuite en rdv à l'école élémentaire.** Chaque rdv durera 15 minutes environ.

Ce rdv est un élément obligatoire pour que l'inscription de votre enfant soit validée.

Les journées d'inscriptions sont le vendredi 27 mars, vendredi 3 Avril, vendredi 10 avril de 8h45 à 11h30 puis de 13h45 à 16h30 et le jeudi 30 Avril de 13h45 à 16h30.

Ces rendez-vous se font sans inscription préalable, il vous suffira de sonner au portail principal.

Ce rendez-vous nous permettra d'échanger au sujet de la future rentrée et de votre enfant.

A l'issue du rdv, votre enfant sera inscrit à l'école élémentaire pour la prochaine rentrée.

Cordialement.

C. Blasco

Directrice Ecole Élémentaire les Aires Lauris